

COMMUNE DE



CHAILLE-LES-MARAIS

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF - 2018

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la Loi portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République (dite « Loi NOTRE ») du 7 août 2015 est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Ce document présente donc les principales informations du compte administratif 2018.

DEFINITION DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'ordonnateur (= le Maire) rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire de l'année N, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal et ceux des différents budgets annexes (le cas échéant).

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres)
- Présente les résultats comptables de l'exercice
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le compte administratif doit être en tous points concordant avec le Compte de gestion établi par le Comptable (= le Trésorier de la Direction Départementale des Finances Publiques).

LISTE DES BUDGETS DE LA COMMUNE

La Commune comptait 5 budgets sur l'exercice 2018 :

- Le budget **PRINCIPAL**, qui concerne la majeure partie de l'activité municipale,
- Le budget annexe « **ASSAINISSEMENT** »,
- Le budget annexe « **CAMPING** »,
- Le budget annexe « **SUPERETTE** »
- Le budget annexe « **LOTISSEMENT LE FIEF DE LA CROIX III** ».

Au printemps 2018, le camping communal a été vendu ; le budget dédié a été clôturé et ses résultats seront repris dans le Budget Primitif 2019 du Budget Principal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement permet à la Commune d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux.

LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 - Charges à caractère général..... 451 439,37 €

Ce chapitre comprend l'essentiel des dépenses courantes de fonctionnement des services : fluides, fournitures diverses, prestations de service, maintenance, affranchissement et télécommunications, locations immobilières et mobilières, assurances, fêtes et cérémonies...

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés 446 763,59 €

La Commune emploie 13 agents : 3 au service administratif, 8 dans la filière technique (service technique, ATSEM, entretien des locaux...) et 2 dans la filière socio-médicale. Elle compte également un apprenti ATSEM.

Chapitre 014 - Atténuations de produits 88 211,00 €

Pour Chaille-les-Marais, cela concerne un reversement dans le cadre du FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources communales)

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante 119 287,89 €

Il comptabilise les indemnités et cotisations de retraite des élus (47 546,68 €), le contingent incendie versé au SDIS de la Vendée (20 261,74 €), la subvention d'équilibre au budget du Centre Communal d'Action Sociale (4 000,00 €), les subventions aux associations et organismes divers (43 493,00 €)...

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses..... 42 965,54 €

On y retrouve les facturations de l'accueil périscolaire, le remboursement de mises à disposition de personnel communal à la Communauté de Communes, les redevances d'occupation du domaine public (panneaux photovoltaïques sur des sites municipaux), la vente de concessions dans les deux cimetières...

Chapitre 73 - Impôts et taxes 745 396,41 €

Il compte notamment les contributions directes : Taxe d'habitation, Taxe Foncière sur le Bâti et le Non-Bâti (519 573,00 €). Il intègre aussi l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes « Sud Vendée Littoral » (109 293,00 €), et les taxes additionnelles perçues sur certaines transactions immobilières réalisées sur le territoire communal (71 495,11 €)

Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations 588 681,52 €

Ce chapitre comprend essentiellement des recettes versées par l'Etat : Dotation Forfaitaire (198 979,00 €), Dotation de Solidarité Rurale (219 609,00 €), Dotation Nationale de Péréquation (81 218,00 €). On y trouve également des compensations consécutives à des réformes fiscales, et le remboursement de la TVA sur certaines dépenses de fonctionnement.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante 70 481,28 €

Il comptabilise les loyers des logements communaux, les recettes liées aux locations de la salle du Pré Vert et de la salle du Sableau et des recettes diverses.

SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRINCIPAL

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme.

LES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées 86 391,85 €

Ce chapitre comporte le remboursement annuel du capital de la dette en cours (85 421,85 €) et le remboursement de cautions suite aux départs de locataires de logements communaux (970,00 €)

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles 27 272,92 €

On y trouve les études et annonces (pour les marchés publics) et les acquisitions de logiciels. En 2018, la Commune s'est dotée d'un nouveau logiciel pour la gestion des cimetières (22 820,35 €)

Chapitre 204 - Subventions d'équipements versées 41 459,00 €

Il s'agit des participations versées au SYDEV pour les travaux neufs d'éclairage (32 072,00 €) et à l'Association Syndicale des Marais du Petit Poitou pour le programme de rénovation des berges (9 387,00 €).

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 177 847,50 €

Pour l'année 2018 on peut citer :

- *Terrains et aménagements : Acquisitions foncières (8 000 €) et Aménagement de jeux extérieurs dans la cour de l'école maternelle (14 172,06 €) et de l'école primaire (2 254,14 €)*
- *Travaux divers bâtiments : Remplacement toiture préau école primaire (18 108,30 €), installation ascenseur pour accessibilité salle du Pré Vert (11 109,15 €), rénovation électrique église Sableau (6 600 €), remplacement chaudière logement communal (7 728,84 €)*
- *Effacement de réseaux rue du Perrier (9 568,92 €)*
- *Stade de football : pompes de drainage (6 316,80 €) et d'irrigation (2 248,80 €), enrouleur (5 458,80 €),*
- *Matériels pour le service technique : Godet-griffe, masse à remplir, taille-haie, débroussailleuse, perceuse, barrières de sécurité... (8 673,56 €)*
- *Matériels et mobiliers divers pour le service administratif : (3 967,38 €)*
- *Transport scolaire : Atribus et ratelier à vélos (2 811,60 €)*
- *Restaurant scolaire : four, fontaine à eau et divers matériels (9 164,64 €)*
- *Matériels et mobiliers divers pour la salle Communale (8 055,32 €), la salle du Pré Vert (14 501,81 €)*
- *Scolaire : 3 vidéoprojecteurs interactifs (5 809,00 €) et divers mobiliers et matériels (3 202,33 €)*
- *Fêtes et animations : Tivoli (4 320,00 €) et divers matériels et mobiliers de plein-air (14 747,42 €)*

Chapitre 23 - Immobilisations en cours 424 551,98 €

Pour l'année 2018, on trouve essentiellement :

- *Fin de la rénovation de la salle communale (184 657,02 €)*
- *Mise en place d'un garde-corps côte de l'église (5 666,20 €)*
- *Travaux de grosses réparations de voirie sur divers lieux (227 442,93 €)*
- *Cheminement pour personnes à mobilité réduite site de la piscine (6 502,31 €)*

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 13 - Subventions d'investissement 141 300,89 €

Pour l'année 2018, on trouve l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes « Sud Vendée Littoral » (30 484 €), en plus de celle précédemment évoquée en fonctionnement. La Communauté de Communes, via un fonds de concours, a participé au financement de la rénovation de la salle communale (104 034,00 €). Cette opération a également bénéficié d'un acompte de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (6 782,89 €, le solde étant attendu en 2019, ainsi que d'autres subventions pour ce même projet).

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées 1 230,00 €

En 2018, aucun nouvel emprunt n'a été contracté pour financer les investissements de la Commune. La somme indiquée correspond à des cautions reçues pour des locations de logements municipaux.

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves 502 127,07 €

Ce chapitre comprend le Fonds Compensation de la TVA (97 535,41 € en 2018, pour 2 exercices comptables), la Taxe Locale d'Équipement et l'affectation en investissement des excédents de fonctionnement capitalisés (401 936,77 €).

VUE D'ENSEMBLE - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Les Comptes administratifs 2018 du Budget Principal et des Budgets annexes, votés lors de la séance du Conseil municipal du 26 mars 2019, se présentent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	INVESTISSEMENT (€)		FONCTIONNEMENT (€)		TOTAL (€)	
	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
RESULTAT REPORTE (A)		151 561,80	314 589,57		163 027,77	
OPERATIONS DE L'EXERCICE	901 934,16	771 001,47	1 562 531,04	1 362 513,62	2 464 465,20	2 133 515,09
RESULTAT DE L'EXERCICE (B)	130 932,69		200 017,42		330 950,11	
RESULTAT GLOBAL (A + B)		20 629,11	514 606,99		493 977,88	

RESTES A REALISER (R.A.R.)	59 183,75	59 302,87
SOLDE R.A.R.		119,12

BUDGET ANNEXE « CAMPING »

LIBELLE	INVESTISSEMENT (€)		FONCTIONNEMENT (€)		TOTAL (€)	
	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
RESULTAT REPORTE (A)		74 413,04		10 822,31		85 235,35
OPERATIONS DE L'EXERCICE	350 000,00		401 759,53	358 491,99	751 759,53	358 491,99
RESULTAT DE L'EXERCICE (B)	350 000,00		43 267,54		393 267,54	
RESULTAT GLOBAL (A + B)	275 586,96		32 445,23		308 032,19	

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

LIBELLE	INVESTISSEMENT (€)		FONCTIONNEMENT (€)		TOTAL (€)	
	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
RESULTAT REPORTE (A)		389,88	82 239,99		81 850,11	
OPERATIONS DE L'EXERCICE	47 512,79	24 754,88	94 293,05	89 683,56	141 805,84	114 438,44
RESULTAT DE L'EXERCICE (B)	22 757,91		4 609,49		27 367,40	
RESULTAT GLOBAL (A + B)	22 368,03		86 849,48		109 217,51	

RESTES A REALISER (R.A.R.)	22 623,05	
SOLDE R.A.R.	22 623,05	

**BUDGET ANNEXE
« LOTISSEMENT LE FIEF DE LA CROIX III »**

LIBELLE	INVESTISSEMENT (€)		FONCTIONNEMENT (€)		TOTAL (€)	
	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
RESULTAT REPORTE (A)						
OPERATIONS DE L'EXERCICE	300 000,00	255 175,89	248 810,37	248 810,37	548 810,37	503 986,26
RESULTAT DE L'EXERCICE (B)	44 824,11				44 824,11	
RESULTAT GLOBAL (A + B)	44 824,11				44 824,11	

BUDGET ANNEXE « SUPERETTE »

LIBELLE	INVESTISSEMENT (€)		FONCTIONNEMENT (€)		TOTAL (€)	
	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
RESULTAT REPORTE (A)		10 450,51				10 450,51
OPERATIONS DE L'EXERCICE	3 656,08	6 134,20	11 280,00	3 451,58	14 936,08	9 585,78
RESULTAT DE L'EXERCICE (B)		2 478,12	7 828,42		5 350,30	
RESULTAT GLOBAL (A + B)		12 928,63	7 828,42			5 100,21

BUDGET CONSOLIDE (BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES)

LIBELLE	INVESTISSEMENT (€)		FONCTIONNEMENT (€)		TOTAL (€)	
	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT
RESULTAT REPORTE (A)		236 815,23	386 007,25		149 192,02	
OPERATIONS DE L'EXERCICE	1 603 103,03	1 057 066,44	2 318 673,99	2 062 951,12	3 921 777,02	3 120 017,56
RESULTAT DE L'EXERCICE (B)	546 036,59		255 722,87		801 759,46	
RESULTAT GLOBAL (A + B)	309 221,36		641 730,12		950 951,48	

RESTES A REALISER (R.A.R.)	59 183,75	81 926,12
SOLDE R.A.R.		22 742,37

NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal sont les suivants :

- TAXE D'HABITATION 19,64 %
- TAXE FONCIERE SUR LE BATI 13,67 %
- TAXE FONCIERE SUR LE NON-BATI 53,18 %

NIVEAU D'ÉPARGNE DE LA COMMUNE

L'épargne brute de la Commune (autrement dénommée Capacité d'autofinancement brute) est de **414 761,15 €** au **31 décembre 2018**. Elle correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (1 549 505,92 €) et les dépenses réelles de fonctionnement (1 134 744,77 €) de l'exercice comptable concerné.

NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

L'encours de la dette de la Commune se répartit ainsi à la clôture de l'exercice 2018 :

BUDGET	CAPITAL RESTANT DU AU 31.12.2018
BUDGET PRINCIPAL	1 100 933,20 €
BUDGET ANNEXE "ASSAINISSEMENT"	103 448,56 €
BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT LE FIEFE DE LA CROIX III"	267 857,13 €
BUDGET ANNEXE "SUPERETTE"	91 728,42 €
TOTAL	1 563 967,31 €

La **capacité de désendettement de la Commune**, qui s'obtient en divisant l'encours de la dette (du budget principal) par l'épargne brute (du budget principal) est donc de **2,65 ans** (soit $1\,100\,933,20 / 414\,761,15 = 2,65$).

PRINCIPAUX RATIOS

Informations financières - ratios		Valeurs CA 2018 (Budget principal)	Moyennes nationales de la strate (*) 2016 (D.G.C.L.)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	583	614
2	Produit des impositions directes / Population	267	342
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	796	771
4	Dépenses d'équipement brut / Population	323	255
5	Encours de dette / Population	565	611
6	DGF / Population	257	158
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	39,37%	43,80%
8	Dépenses réelles de fonct. et remb. dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	78,75%	89,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	40,64%	33,01%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	71,06%	79,30%

(*) Strate = Communes de 500 à 2 000 habitants

A Chaillé-les-Marais, le 27 mars 2019.

M. Guy PACAUD,
Maire

